

TAXES FONCIÈRES POUR 2023

POUR LES PROPRIÉTAIRES DE FONCIERS BÂTIS ET NON BÂTIS

3 questions à Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances et à la vie économique



La municipalité n'augmente pas les impôts. Alors comment s'explique l'augmentation que subissent les propriétaires carriérois ?

« Cette année encore, l'État a appliqué une revalorisation des bases locatives. Après une augmentation de +0.2% en 2021 et de 3,4% en 2022, celui-ci a fixé

unilatéralement, pour 2023, un taux de revalorisation des bases de +7,1% ! Le taux communal reste lui inchangé. Le maire et les élus majoritaires n'augmentent pas les impôts. »

Quelles sont les autres taxes qui figurent sur la feuille d'imposition ?

« Elles sont au nombre de cinq : les taxes liées aux syndicats de communes à fiscalité propre auxquels la Ville appartient et qui établissent leur propre taux (+7,94%), l'intercommunalité (stable), les taxes spéciales perçues par la Région et la Société du Grand Paris (+1,04%), la taxe (GEMAPI) pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (+30,17%), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) instituée par la Communauté urbaine (stable) et enfin les frais de gestion (dépendent de vos biens) »

Comment la municipalité agit-elle face à cette situation ?

« Afin de préserver les Carriérois, l'équipe municipale continue et continuera de geler le taux de la part communale des taxes foncières. Nous maintenons notre engagement pris devant vous en 2020, plus particulièrement dans le contexte économique difficile que nous vivons. Et ce, alors que les marges de manœuvre budgétaires et fiscales de la commune se réduisent drastiquement. Rappelons que nous ne percevons plus la taxe d'habitation, que l'État ne la compense pas à 100% et réduit ses dotations d'année en année. D'autre part, comme celui de tous les Français, le budget de la commune subit l'explosion des coûts des énergies, la forte inflation des prix (denrées alimentaires, fournitures et mobiliers scolaires...). Dans ce contexte, nous faisons tous nos efforts pour optimiser l'utilisation de chaque euro dépensé ».

À l'initiative du maire et de la majorité municipale

-2% en 2020

sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties

0% en 2021, 2022 et 2023

d'augmentation sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

2021 : Rétablissement de l'exonération partielle de 2 ans de la taxe foncière sur les constructions neuves.

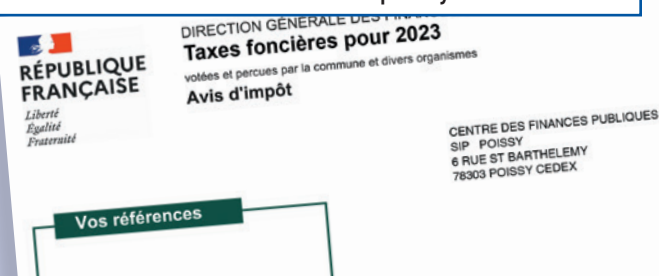
2023 : Création d'une exonération pour les propriétaires effectuant des travaux de rénovation énergétique.

Participez aux travaux de la Conférence citoyenne budgétaire

Créée le 9 juillet 2020, la Conférence citoyenne budgétaire permet d'organiser l'expression et la participation des habitants sur les sujets municipaux d'ordre budgétaire et financier (fiscalité, programmation pluriannuelle d'investissement, transparence financière..).

Organisme consultatif, la Conférence citoyenne budgétaire n'a pas de pouvoir décisionnel : les points de vue qu'elle émet permettent d'aider les élus du Conseil municipal dans leurs prises de décisions et la mise en œuvre des engagements municipaux.

Infos+ : cabinet@carrieres-sous-poissy.fr



Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2022	41,16%	0,0428%	6,00%	0,574%	9,01%	0,116%
Taux 2023	41,16%	0,0462%	6,00%	0,58%	9,01%	0,151%



us reste à

Votre équipe municipale

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

1, place Saint-Blaise

78955 Carrières-sous-Poissy

cabinet@carrieres-sous-poissy.fr – 01 39 22 36 00



Eddie AÏT

Maire
Vice-président
de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



Laila Ouakka

Adjointe au Maire déléguée
à la vie des quartiers,
à la démocratie locale
et à la concertation
citoyenne



Philippe Corbier

Adjoint au Maire délégué à
l'administration générale, à la
communication, à la représentation
de la ville, aux ressources
humaines, à la ville numérique, à la
commande publique, à la gestion
des bâtiments publics et à la
coordination du projet municipal



Annie Lonjon Roziere

Adjointe au Maire déléguée
à la ville inclusive
(accessibilité, handicap,
égalité Femme-Homme,
lutte contre
les discriminations)



Philippe Barron

Adjoint au Maire délégué
aux finances et à
la vie économique,
Conseiller communautaire



Françoise Mery

Adjointe au Maire déléguée
à la sécurité publique,
à la sécurité routière,
à la prévention de la
délinquance et à la commission
communale de sécurité,
Conseillère communautaire



Farid Medjadj

Adjoint au Maire délégué
à la jeunesse et au sport



Catherine Njok-Batha

Adjointe au Maire déléguée
à la culture, au patrimoine
et au jumelage



Mohammed Amri

Adjoint au Maire délégué
aux commerces, à l'artisanat,
aux professions libérales et
indépendantes



Anne Jeaucour

Adjointe au Maire déléguée
à la vie associative et
au bénévolat



Kevin Schwendemann

Conseiller municipal délégué à la
transition écologique
et énergétique et
aux affaires européennes



Marlène Basset

Conseillère municipale déléguée
à la famille, à la protection
de l'enfance et
à la petite enfance



Edouard Barbade

Conseiller municipal délégué
aux affaires scolaires



Sarah Meguellati

Conseillère municipale déléguée
au périscolaire et
à la réussite éducative



Emeric Aniambossou

Conseiller municipal délégué
aux mobilités,
à la gestion des voies
et des espaces publics



Sylvie Poret

Conseillère municipale déléguée
à la santé et aux solidarités



Jérémy Voignier

Conseiller municipal délégué
au logement et au centre
communal d'action sociale



**Romane Durand
de Gevigney**

Conseillère municipale déléguée
à la restauration collective
et l'alimentation responsable



Jacques Rosier

Conseiller municipal délégué
aux anciens combattants,
à la mémoire de la Nation
et à la culture de paix



Soukaïna el Khamlichi

Conseillère municipale déléguée
à la laïcité, aux cultes
et au vivre ensemble



Jean-Pierre Guillemann

Conseiller municipal délégué
à la maîtrise urbaine,
aux travaux et au suivi
des grands projets



Sandra Lebey

Conseillère municipale déléguée
aux aînés et aux animations
intergénérationnelles



Laurent Lanyi

Conseiller municipal délégué
au dialogue social



Martine Grenier

Conseillère municipale déléguée
au bien-être animal



Jean-Rémy Liberkowski

Conseiller municipal délégué
à la propreté urbaine,
à la gestion des déchets
et la démarche zéro déchet



Sophie Rantz

Conseillère municipale déléguée
à l'animation sociale
des quartiers



Jean-Jacques Bertaux

Conseiller municipal délégué
au Plan Communal de Sauvegarde,
au mobilier urbain, à l'éclairage
public, à l'occupation du domaine
public (hors activité commerciale)



www.facebook.com/csp78955



www.instagram.com/ville_carrieressouspoissy



twitter.com/ville_carrieres



fr.linkedin.com/company/ville-de-carrieres-sous-poissy

